

REGLEMENT JEU CONCOURS ENDURANCE SHOP 13 – SALOMON

Article 1 : La société SALOMON, partenaire d'Endurance Shop pour le Challenge des Trails de Provence 2016 offre 15 sacs Salomon en dotation « concours » du challenge des trails de Provence.

Article 2 : 1 sac Skin Pro 10 Set (valeur 130€) sera offert à l'occasion de chaque manifestation du challenge et remis en magasins Endurance Shop.

Article 3 : Un jeu concours est organisé, il est destiné aux trailers de Provence, une question relative aux trails est posée avant chaque manifestation du Challenge.

Article 4 : Les candidats doivent s'inscrire préalablement en remplissant le formulaire « JEU Concours Salomon » mis en ligne via le site internet du Challenge www.trailsdeprovence.fr.

Article 5 : La réponse est communiquée le lendemain de chaque manifestation sur le site du challenge. En cas d'égalité, un tirage au sort est effectué pour sélectionner le gagnant.

Article 6 : Les lauréats des jeux concours devront retirer leurs lots dans un des 3 magasins Endurance Shop suivant : Aix, Marseille ou Martigues dès la publication des résultats.

Article 7 : L'organisation du jeu concours informe qu'un joueur ne pourra gagner qu'une seule fois durant l'année 2016.

Article 8 : Les candidats acceptent que les informations saisies sur le formulaire d'inscription soient transmises à la société Endurance Shop, partenaire du Challenge.